COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 8 du 25 mai 2020

Une possible avancée importante pour renforcer la négociation

La remise du rapport visant à renforcer le dialogue social de proximité, la négociation et la validité des accords marque un pas important -mais qui reste à concrétiser- pour poursuivre ce qui avait été initié en 2008 par les accords de Bercy.

Pour la CFDT, renforcer le dialogue social, c'est :
- renforcer la portée juridique des accords pour les rendre opposables dans le respect de la hiérarchie des normes et du seul principe de faveur ;
- identifier les bons niveaux de négociation en fonction des thèmes à traiter ;
- développer la culture de la négociation en initiant la co-construction des agendas sociaux et accords de méthode à tous les niveaux pertinents ;
- développer la formation initiale et continue des cadres au dialogue social et renforcer soutiens et accompagnements.

Mais tout cela ne pourra aller très loin sans identifier et renforcer l'ensemble des acteurs -y compris représentant les employeurs-, notamment en engageant une réflexion sur la mesure de la représentativité syndicale et la composition des instances représentatives.

La CFDT tient à insister sur les moyens humains, matériels et financiers indispensables à mettre à disposition des organisations à tous les niveaux susceptibles d'être appelés à négocier. Toute ouverture de négociation pourrait ainsi être précédée d'un accord de moyens dédiés à la négociation qui s'ouvrirait.

Enfin, la CFDT souhaite que les règles de validité soient respectées par l'ensemble des parties prenantes à une négociation. Si l'accord est majoritaire, il doit s'appliquer. Si l'accord n'est pas majoritaire, il ne doit pas s'appliquer. Ce point nécessite un renforcement juridique, sans toutefois mettre en cause le statut des fonctionnaires. Il en va de l'enjeu et du défi posé au syndicalisme : une telle mesure permettrait de passer d'un syndicalisme de posture à un syndicalisme d'engagement.

UFFA-CFDT UNION DES FÉDÉRATIONS DE FONCTIONNAIRES ET ASSIMILES

47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19

contact presse
Bineta NDIAYE
Relations presse
06 42 20 18 81
Mylène JACQUOT
Secrétaire générale
06 08 76 67 27
uffa@uffa.cfdt.fr
Suivez l'actualité de CFDT Fonctions publiques sur Twitter : @UffaCFDT